

Aspects de la notion de “couple” en France et au Japon

à travers des commentaires d'étudiants sur le sommeil familial

Jean-Luc AZRA

Cette étude s'intègre à une série de travaux menés depuis 2001 sur les habitudes de sommeil des Français et des Japonais et sur ce que celles-ci peuvent nous apprendre sur le fonctionnement de la cellule familiale, les rapports entre individus, la parenté, les relations amoureuses ou autres (Azra & Vannieuwenhuyse 2001 ; Azra 2001 ; Azra & Vannieuwenhuyse 2002 ; Dohi, Vannieuwenhuyse & Azra 2002 ; Azra, Jean-Luc 2004). Le présent travail reprend des données inexploitées d'une enquête de 2002 menée auprès de 93 étudiants (44 Français et 49 Japonais)¹, et qui portait sur les temps de sommeil, le sommeil dans les lieux publics, le sommeil des enfants dans un lieu séparé des parents, et les habitudes de sommeil des parents après vingt ans de vie commune. Les données qui avaient été laissées de côté et qui sont exploitées ici concernent notamment le détail des commentaires des étudiants sur ces deux derniers points, à savoir le sommeil des enfants dans un lieu séparé et les habitudes de sommeil après vingt ans de vie commune.

¹ L'échantillon comptait 20 garçons et 29 filles pour les Japonais et 22 garçons et 22 filles pour les Français. Côté japonais, il s'agissait d'étudiants et d'étudiantes de l'université d'Osaka (en première année de sciences humaines et littérature). Côté français, il s'agissait d'étudiants et d'étudiantes français de japonais langue étrangère à l'université de Paris 7-Jussieu. Tous les étudiants ont répondu à nos questions à l'écrit, au moyen d'un questionnaire composé à la fois de questions fermées (quantitatives) et de questions ouvertes (qualitatives). Les âges des étudiants français se répartissaient entre 19 et 24 ans, alors que les étudiants japonais avaient pour les trois quarts entre 18 et 20 ans. Nous avons décidé de négliger cette différence (Azra & Vannieuwenhuyse 2002).

En ce qui concerne la question du sommeil lui-même, les données utilisées avaient permis de montrer que sommeil, intimité et sexualité étaient liés pour les Français, ce qui avait aidé à comprendre pourquoi les Français étaient surpris, voire choqués, de voir les Japonais dormir dans les lieux publics, ou d'apprendre que les enfants japonais dorment avec leurs parents jusqu'à un âge avancé. Ici, le détail des commentaires permettra d'établir de façon indirecte une image partielle de la structure de la cellule familiale. On verra en particulier que la cellule familiale française semble se distinguer par l'existence d'une entité particulière, qu'on peut appeler "couple", et qui manquerait à la cellule familiale japonaise². Les parents français, même après le mariage, même après la naissance des enfants, même après vingt ans de vie commune, semblent devoir nécessairement dormir ensemble (sans les enfants) et avoir une vie sexuelle. La disparition d'un de ces éléments signe la fin du couple, et le plus souvent de la cellule familiale dans son ensemble. Dans la cellule familiale japonaise, l'entité "couple" (telle que définie ci-dessus) est le plus souvent inexistante, et si nos étudiantes filles manifestent plus que les garçons une certaine attente romantique, la continuité d'une vie sexuelle n'est pas évoquée comme une nécessité. La rupture des relations romantiques / sexuelles entre les parents ne semble pas constituer un problème pour la cellule familiale, en tout cas dans le cas de personnes ayant dépassé l'âge de procréer³.

1. Habitudes de sommeil et séparation parents/enfants

Les articles de 2002⁴ traitaient des habitudes de sommeil de nos étudiants français et nos étudiants japonais quand ils avaient 3 ans et 10 ans. On s'y reportera pour plus de détails. Rappelons simplement qu'à l'âge de trois ans, environ 6% des étudiants japonais interrogés dormaient seuls, contre près de

² Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de "couple" au Japon mais que la notion est différente et ne s'applique pas à la cellule familiale. Le mot équivalent en japonais est d'ailleurs un emprunt (*kappuru* ← anglais [kʌpl]). On l'utilise pour désigner une paire d'amoureux mais pas pour un couple marié, et *a fortiori* pas pour un couple de parents.

³ J'évoquerai en conclusion le lien avec la question des couples plus jeunes dit « *sexless* ».

⁴ Azra & Vannieuwenhuyse (2002) et Dohi e. a. (2002).

47% des Français du même âge. La différence était moins importante à l'âge de dix ans, mais elle restait nette : plus de 55% des Français interrogés avaient leur chambre personnelle, mais moins de 38% des Japonais⁵.

On peut penser que ces écarts tiennent à une politique drastiquement différente d'éducation des enfants au sommeil, plutôt qu'à des causes matérielles⁶. Cette politique se manifeste tout aussi radicalement dans la proportion d'entre nos étudiants qui partageaient leur lit à l'âge de 3 ans avec au moins l'un de leurs parents : elle était de 37,5% pour nos étudiants Japonais contre seulement 4,1% pour les Français.

Les différences entre Français et Japonais étaient également très nettes en ce qui concernait l'âge auquel il est convenable de faire dormir un enfant dans une pièce séparée de ses parents. Pour près de 35% des étudiantes françaises et 16% des étudiants français, il était normal de faire dormir un enfant dans une pièce séparée dès la naissance, ou avant l'âge d'un an. Ces chiffres s'élevaient respectivement à 65% et 44% en ce qui concernait le choix de séparer l'enfant avant l'âge de 3 ans.

Le contraste est frappant avec les étudiants japonais que nous avons interrogés. Aucun ne préconisait de mettre l'enfant dans une pièce séparée avant l'âge de 3 ans. Et même, aucun garçon ne choisissait de séparer l'enfant avant l'âge de 5 ans.

Ainsi, pour nos étudiants français, l'âge normal de la séparation parents-enfants était dans les mois qui suivent la naissance, ou autour de 2 à 4 ans. Pour nos étudiants japonais, cet âge se situait vers 6-8 ans ou même plus

⁵ L'écart est encore plus grand si on ne considère que les garçons : parmi les étudiants français, près de 67% avaient leur chambre personnelle à dix ans, contre seulement 30% pour les garçons japonais interrogés.

⁶ Le nombre de frères et sœurs ou la taille des appartements (souvent invoquée) ne sont pas imputables. Les fratries sont en moyenne plus large en France qu'au Japon (la natalité étant plus forte — sans parler des familles recomposées qui obligent de grandes fratries à occuper, au moins une partie de la semaine, le même logement). Par ailleurs, la taille moyenne des logements par foyer est la même en France et au Japon : 91m² par logement et 40m² par personne en France, contre 92m² par logement et 42,5m² (12,9 tatamis) par personne au Japon (*Les logements en 2006*, INSEE, web-japan.org, page *housing*, et *Ministry of Internal Affairs and Communications, Statistic Bureau, recensement* de 2008, tous en ligne). La proportion de logements de 5 pièces et plus est également sensiblement identique (*Size of houses by country*, Nationmaster.com).

tard, ce qui constitue une différence considérable. Ainsi, pour nos jeunes Françaises, la moyenne des âges proposés pour la séparation était de 2,3 ans, et pour les jeunes Français, de 3,5 ans ; mais pour les filles japonaises, la moyenne était de 7 ans, et pour les garçons japonais, de 8 ans, soit environ quatre ans et demi plus tard en moyenne⁷.

⁷ Par ailleurs, il y a là une différence persistante entre filles et garçons, qu'ils soient Français ou Japonais : les filles préconisent de séparer les enfants plus tôt que les garçons (en moyenne un an trois mois plus tôt pour les Françaises, un an plus tôt pour les Japonaises). Cette différence entre filles et garçons pourrait être mise sur le compte d'un plus grand souci de la qualité du sommeil de l'enfant pour les Japonaises, de la qualité du sommeil de l'enfant *et de ses parents* pour les Françaises. L'une de nos questions portait en effet sur les temps de sommeil diurnes convenables à différents âges (tableau 1 ; ces données n'ont pas été exploitées dans l'enquête de 2002). Les réponses confirment que d'abord que les Japonais tendent à considérer, à tous les âges, des temps de sommeil moins longs que les Français (de une demi-heure en moins pour le petit enfant à une heure et quart en moins pour l'étudiant). Mais elles montrent aussi que les filles tendent à considérer des temps de sommeil plus longs que les garçons. Les filles japonaises proposent de faire dormir les enfants de 15 à 25 minutes de plus que ne le proposent les garçons ; les filles françaises de 9 à 22 minutes de plus. Les Françaises de notre échantillon sont, de plus, encore plus concernées par le temps de sommeil des adultes (elles dorment d'ailleurs plus en moyenne que les garçons).

Tableau 1. Temps de sommeil idéal (ci-dessous TdS) à différents âges, en heures ; différences en minutes

	Japonais	Français	différence	Japonais	Japonais	différence	Français	Français	différence
			<i>F/J</i>	(Filles)	(Garçons)	<i>FJ/GJ</i>	(Filles)	(Garçons)	<i>FF/GF</i>
TdS à 5 ans	10.35	10.84	29.40	10.45	10.20	15.00	11.02	10.65	22.17
TdS à 10 ans	8.95	9.88	55.89	9.12	8.70	25.20	9.96	9.80	9.13
TdS à 15 ans	7.57	8.85	76.58	7.72	7.35	22.20	8.96	8.74	13.04
TdS à 20 ans	6.77	8.03	76.00	6.74	6.80	- 3.60	8.11	7.96	9.02
TdS à 35 ans	6.79	7.91	67.75	6.74	6.85	- 6.60	8.02	7.81	12.55

(Tableau établi par Itsuko Dohi)

Cela pourrait expliquer la très grande différence constatée auparavant : si elles proposent de séparer les enfants en moyenne un an et trois mois plus tôt que ne le proposent les garçons, c'est peut-être parce que les Françaises sont plus soucieuses de la qualité du sommeil des enfants, mais aussi des parents. Les Japonaises, elles, s'attacheraient plutôt au sommeil de l'enfant et se soucieraient moins de celui des parents. Néanmoins, d'autres facteurs peuvent intervenir (les arguments proposés pour séparer les enfants des parents trahissent aussi d'autres différences garçons/filles que celle-là).

L'analyse des réponses concernant les motivations d'un sommeil commun ou séparé permet maintenant d'apporter un regard complémentaire sur ces points. À première vue, Japonais et Français parlent, pour justifier le fait de ne pas séparer l'enfant trop tôt, de « sécurité de l'enfant », d' « inquiétude des parents », de « peur ressentie par l'enfant », etc. Pour expliquer la séparation, Japonais et Français évoquent « l'indépendance » de l'enfant, les « bonnes habitudes » à prendre, des notions d' « intimité » et d' « espace personnel », ou encore un meilleur sommeil. Se distinguent les Français qui préconisent de séparer l'enfant « le plus vite possible », « dès le début » ou « dès la naissance », mais, là encore, ils justifient cette séparation par les mêmes arguments. Il est donc important de regarder le détail du vocabulaire et la fréquence relative de ces arguments si on veut pouvoir comprendre les différences observées dans les comportements réels ou envisagés. On va voir qu'il est nécessaire de distinguer le point de vue (supposé) des parents et le point de vue (supposé) des enfants, et de chercher ce qui se cache derrière les notions d' « indépendance » ou d' « intimité ».

Observons à présent le détail des arguments évoqués par les Français et les Japonais, garçons et filles, pour (A) justifier la séparation de l'enfant et des parents⁸, (B) justifier de retarder cette séparation, et (C) justifier le fait de laisser dormir l'enfant avec ses parents.

A. Les arguments justifiant la séparation de l'enfant et des parents

1. L'indépendance et le développement psychologique de l'enfant

Français :

- « Que l'enfant soit indépendant » (Française, 22 ans, qui propose de mettre l'enfant dans une chambre à part dès la naissance)
- « Pour son indépendance » (Française, 24 ans, enfant à part vers 1 an)

⁸ Pour les Français, cette séparation s'entend toujours comme le fait de faire dormir l'enfant dans une pièce différente (la pratique consistant à le faire dormir dans le même lit étant exclue *a priori*, aucun des étudiants interrogés ne la proposant). Pour les Japonais, c'est le cas la plupart du temps, mais les mêmes arguments sont parfois aussi utilisés pour justifier de ne simplement pas faire dormir les enfants sur la même couche.

- « Parce qu'il est important que l'enfant et les parents aient une autonomie l'un envers l'autre pendant la phase de nuit » (Française, 19 ans, enfant à part vers 2 ans)
- « C'est mieux pour son développement » (Française, 20 ans, enfant à part vers 2 ans)
- « Les enfants doivent apprendre à être indépendants le plus tôt possible » (Française, 24 ans, enfant à part vers 3-4 ans)
- « Vers 5-6 ans, il est important qu'un enfant ait son indépendance » (Française, 21 ans, enfant à part vers 6 ans)
- « Quand il est très jeune, une surveillance s'impose puis l'enfant doit trouver une certaine indépendance » (Française, âge inconnu)
- « Je pense qu'il n'est pas bon de trop entourer l'enfant de notre affection. Il faut aussi le laisser seul - je ne dis pas TOUT LE TEMPS mais il faut qu'il acquière déjà une certaine indépendance vis-à-vis de ses parents, et qu'il s'aguerrisse » (Français, 18 ans, enfant à part vers deux ans)
- « Pour le rendre un peu plus autonome » (Français, 23 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « Il est préférable de l'habituer à se détacher de ses parents » (Français, 21 ans, enfant à part vers 3 ans)

Japonais :

- « Si on lui donne sa propre chambre, on peut lui donner un sens de responsabilité [sekini wo motaseru] sur les choses qui l'entourent. Il deviendra un enfant qui s'appuiera moins sur les autres [izonshin no sukunai ko] » (Japonaise, 22 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « Pour développer [yasinau] le sentiment d'indépendance [jiritsushin] » (Japonaise, âge inconnu, enfant à part vers 7 ans)
- « Si on le fait dormir dans le même couchage, on détruit son sentiment d'indépendance [jiritsushin ga nakunaru] et ce n'est pas bien » (Japonaise, 22 ans, enfant à part vers 7 ans).
- « Pour l'indépendance [jiritsu] » (Japonaise, 19 ans, enfant à part vers 10 ans)
- « Je pense que le faire dormir dans la même pièce jusqu'à 10 ans c'est bien, à condition de permettre [tsunagaru no de areba] le développement de sa conscience individuelle [kojin toshite no ishiki no seichô] » (Japonaise, 24 ans)

- « Je sais aussi par expérience qu'arrivé à un certain âge, un esprit indépendant [jiritsutekina seishin] se développe [yashinawareru] chez les enfants qui dorment seul » (Japonais, 19 ans, enfant à part vers 6 ans)
- « On peut être indépendant [iiritsu] assez tôt » [Mais lui-même préconise une séparation vers 12 ans] (Japonais, 19 ans)
- [même pièce, couchage séparé] « C'est nécessaire pour le développement [seichô] de l'enfant » (Japonais, 18 ans, enfant à part vers 6 ans »

2. Pour apprendre à « dormir seul », pour prendre de bonnes habitudes de vie

Français :

- « Pour qu'il apprenne à dormir vraiment tout seul » (Française, 22 ans, enfant à part vers 6 ans)
- « Pour qu'il apprenne à dormir tout seul le plus vite possible » (Française, 20 ans, enfant à part vers 1 an)
- « Un enfant doit apprendre à dormir tout seul » (Française, 21 ans, enfant à part vers 1 an)
- « Pour l'habituer à dormir seul » (Français, 27 ans, enfant à part vers 2 ans)
- « Il faut aussi le laisser seul » (Français, 18 ans, enfant à part vers 2 ans)
- « Un enfant, dès son plus jeune âge, doit s'habituer à être seul » (Française, 18 ans, enfant à part vers 6 mois)
- « Quand il est très jeune, il dormira dans ma chambre, mais dans son propre lit car il ne faut pas habituer un enfant à dormir dans le même lit que ses parents » (Française, 19 ans, enfant à part vers 2 ans)
- « Il faut s'habituer à l'absence des parents » (Français, 27 ans, enfant à part vers 6 mois)

Japonais :

- « Un jour, il faudra bien dormir seul, alors il vaut mieux s'habituer [nareta hô ga ii] » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 4 ans)
- « Je veux lui faire prendre [mi ni tsukesasetai] de bonnes habitudes de vie » (Japonaise, 19 ans, enfant à part vers 6 ans)
- « Si on lui donne des mauvaises habitudes de dépendance / d'indulgence [amaeguse] après c'est embêtant » (Japonaise, 21 ans, enfant à part vers 4 ans)

- « Il faut le faire dormir seul sinon il ne pourra plus dormir sans ses parents » (Japonaise, 24 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « Je veux au moins qu'il puisse apprendre [dekite hoshii] à dormir seul » (Japonais, 18 ans, enfant à part vers 6 ans)
- [même pièce, couchage séparé] « Il faut apprendre à dormir seul alors je sépare les couchages » [pour cette Japonaise, le seul fait de dormir séparé de ses parents, même dans la même pièce, est déjà un apprentissage] (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 8-9 ans)

3. L'intimité de l'enfant et la notion d'espace personnel

Argument presque exclusivement français :

- « Vers 5-6 ans, il est important qu'un enfant ait son intimité » (Française, 21 ans, enfant à part vers 6 ans)
- « Chacun son intimité : les parents d'un côté et les enfants de l'autre » (Française, 24 ans, enfant à part vers 3-4 ans).
- « Il est important qu'un enfant possède son propre espace personnel » (Française, 19 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « L'enfant doit avoir un espace pour lui, qui lui est réservé. Il doit distinguer sa chambre et la chambre de ses parents » (Française, 23 ans, enfant à part vers 2 ans)
- « Il lui faut des repères, la chambre de ses parents doit rester la chambre de ses parents » (Française, 21 ans, enfant à part vers 1 an)
- « Qu'il ait son propre espace différencié de l'intimité de ses parents » (Française, 23 ans, enfant à part dès la naissance)
- « L'enfant dors dans son lit avec ses peluches et a ses repères tout de suite » (Française, 22 ans, enfant à part dès la naissance)
- « Chacun a droit à son intimité » (Français, 21 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « Pour ménager son jardin secret et son imaginaire » (Français, 23 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « La nuit et son sommeil sont personnels. L'espace de ce temps doit l'être aussi. Seul avec ses pensées et ses rêves » (Français, 24 ans, enfant à part vers un an et demi)

Un seul Japonais avance cet argument :

- « Ça dépend de l'âge, mais c'est nécessaire de pouvoir réfléchir, faire le

bilan [kaerimiru] de sa journée tout seul » (Japonais, 29 ans, enfant à part vers 5 ans)

4. Le meilleur sommeil de l'enfant

Français :

- « Un enfant seul n'est pas perturbé par le bruit de son environnement » (Française, 21 ans, enfant à part vers 1 an)
- « Pour sa tranquillité » (Française, 24 ans, enfant à part vers 1 an)
- « L'enfant a besoin de bien dormir car s'il dort dans une chambre avec d'autres personnes, il peut être dérangé par leurs ronflements » (Français, 23 ans, [atypique : propose de séparer les enfants vers 12 ans])
- « Ça dépend de l'âge mais on dort mieux isolé et au calme qu'avec des gens qui dorment et qui ronflent à côté de soi et qui se lèvent 1 fois dans la nuit » (Français, 24 ans, enfant à part vers 4-5 ans)

Deux Japonaises avancent cet argument :

- « Moi je me coucherai sans doute tard, alors je ne veux pas réveiller l'enfant quand je me couche » (Japonaise, 20 ans, enfant à part vers 10 ans)
- « Les enfants et les parents dorment à des heures différentes, je veux éviter de le réveiller en me couchant » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 6 ans)

5. L'intimité des parents

Argument presque exclusivement français :

- « Chacun son intimité : les parents d'un côté et les enfants de l'autre » (Française, 24 ans, enfant à part vers 3-4 ans)
- « Pour préserver la vie intime du couple » (Française, 20 ans, enfant à part vers 1 an)
- « Il est important qu'un enfant possède son propre espace personnel, ainsi que les parents » (Française, 19 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « Sa chambre est son espace, ma chambre est le mien » (Française, 21 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « ... De plus, intimité des parents nécessaire » (Française, 21 ans, enfant à part vers 1 an)
- « Qu'il ait son propre espace différencié de l'intimité de ses parents » (Française, 23 ans, enfant à part dès la naissance)

- « Que le couple soit préservé » (Française, 22 ans, enfant à part dès la naissance)
- « Dès le début. C'est déroutant pour le couple que l'enfant dorme dans le même lit » (Française, 22 ans, enfant à part dès la naissance)
- « La paix, SVP ! » (Français, 24 ans, dès un mois)
- « Pour que l'enfant et les parents aient leur vie à part » (Français, 21 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « Chacun a droit à son intimité » (Français, 21 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « ... et pour la tranquillité des parents » (Français, 27 ans, enfant à part vers 2 ans)
- « Si j'ai envie de faire l'amour j'ai pas envie de réveiller mes enfants » (Français, 23 ans, enfant à part vers 1 an)

Une seule Japonaise avance cet argument :

- « Je veux pouvoir dormir en couple » [mais cette personne ne préconise cependant pas de séparer l'enfant des parents avant l'âge de 6 ans] (Japonaise, 20 ans)

6. *La tranquillité du sommeil des parents*

Cet argument est exclusivement japonais (mais il peut recouvrir certains éléments de l'argument "intimité") :

- « Une fois l'enfant arrivé un certain âge, je veux le faire dormir dans une autre pièce pour avoir du temps à moi » (Japonaise, 26 ans, enfant à part vers 7 ans)
- « Je veux pouvoir être tranquille, me reposer [yukkuri suru] à partir du moment où je mets l'enfant au lit » (Japonais, 19 ans, enfant à part vers 6 ans)

Cet argument est employé aussi pour justifier de séparer les lits ou les couchages dans une même pièce :

- [même pièce, couchage séparé] « On ne peut pas dormir tranquille [ochitsuite], on ne peut même pas se retourner » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 9 ans)
- [même pièce, couchage séparé] « On dort mal ensemble sur le même couchage » (Japonais, 18 ans, enfant à part vers 10 ans)

B. Les arguments justifiant de retarder la séparation

1. La sécurité de l'enfant, l'inquiétude des parents

Français :

- « Mais jusqu'à 3 ans, il dormirait dans la chambre de ses parents (dans un lit à part) pour être sûr qu'il aille bien » (Française, 19 ans, enfant à part vers 3 ans)
- « Quand il est très jeune, une surveillance s'impose » (Française, âge inconnu)
- « Par peur qu'il se fasse du mal et que je ne puisse intervenir » (Français, 24 ans, enfant à part vers 3-4 ans)
- « Pour les urgences » (Français, 21 ans, enfant à part vers 5 ans)
- « Pour surveiller le bébé, s'il y a un problème » (Français, 21 ans, enfant à part vers 6 ans)
- « L'entendre lorsqu'il pleure » (Français, 20 ans, enfant à part vers 10 ans)
- « ... c'est aussi pratique pour nous en cas de problème » (Français, 19 ans, enfant à part vers 10 ans)
- « Je pense, à partir du moment où le sommeil n'est plus un danger pour lui. cf : quand il ne peut plus s'étouffer en dormant peut-être. Ou dès qu'il sait parler » (Français, 24 ans, enfant à part vers 1 an et demi)

Les Japonais ont les mêmes arguments :

- « S'il fait des cauchemars, s'il se réveille parce qu'il est malade etc., je peux réagir [taishô suru] tout de suite » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 12 ans)
- « Ça m'inquiète [shimpai] de le faire dormir tout seul » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 6 ans)
- « S'il a de la fièvre pendant la nuit par exemple, je préfère m'en rendre compte tout de suite » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 8-9 ans)
- « Il faut pouvoir garder un œil dessus [me no todoku tokoro ni] (mais ce n'est pas la peine d'aller jusqu'à dormir ensemble) » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 7 ans)
- « Je veux le mettre là où je peux garder un œil dessus [me no todoku tokoro ni] » (Japonaise, 20 ans, enfant à part vers 5 ans)
- « S'il arrive quelque chose au petit je le sais tout de suite » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 6 ans)

- « Pour le surveiller [me wo kubareru] » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 5 ans)
- « Si je le fais dormir dans la même pièce, je remarquerai tout de suite s'il se passe quelque chose » (Japonaise, 22 ans, enfant à part vers 7 ans)
- « Après l'âge de 10 ans, je le ferai dormir dans sa chambre, mais autant que possible, je veux dormir ensemble (cependant, on dort mal ensemble sur le même couchage) » (Japonais, 18 ans, enfant à part vers 10 ans)
- « S'il arrive quelque chose au petit je peux tout de suite réagir » (Japonais, 18 ans, enfant à part vers 5 ans)
- « Même si ça dépend de l'âge, à partir de cinq ans, je pense qu'il n'y a plus de soucis à se faire » [mais lui même préconise une séparation vers 12 ans] (Japonais, 19 ans)
- « S'il se passe quelque chose, on peut l'aider tout de suite » (Japonais, 20 ans, enfant à part vers 8 ans)

2. L'inquiétude de l'enfant

Ce sont surtout les Japonais qui l'évoquent :

- « Je pense que c'est important d'être rassurée [anshin] et de sentir la chaleur [atakatasa] de ses parents ou de ses frères à côté de soi » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 8 ans)
- « Quand j'étais petit, de dormir avec mes parents ça me rassurait » (Japonais, 18 ans, enfant à part vers 7 ans)
- « Jusqu'à ce que je rentre au collège, quand je dormais seul dans ma chambre je ne me sentais pas vraiment tranquille [ochitsukunakatta] » [il semble qu'il avait une chambre à lui mais qu'il dormait encore à dix ans le plus souvent dans la chambre de ses parents] (Japonais, 18 ans, enfant à part vers 12 ans)
- « Si on le fait dormir seul, on le met dans un état d'anxiété [fuan yarasete shimau] » (Japonais, 20 ans, enfant à part vers 10 ans)

Français :

- Un Français a le même argument, mais il est atypique puisqu'il propose de séparer les enfants des parents vers 10 ans : « S'il est près de nous il se sentira plus rassuré et dormira paisiblement » (Français, 19 ans, enfant à part vers 10 ans)
- Une Française évoque cette possibilité à titre exceptionnel : « A part

les nuits où il aurait besoin de la présence de ses parents (cauchemar, maladie ...) » (Française, 23 ans, enfant à part dès la naissance)

C. Les arguments pour faire dormir l'enfant sur le même couchage ou dans le même lit que ses parents

Ces arguments sont exclusivement Japonais. Aucun Français ne propose de faire dormir les enfants dans le lit des parents.

1. L'inquiétude de l'enfant

- « Quand on est petit, on se réveille la nuit, on a peur [fuan] » (Japonaise, 19 ans, enfant à part vers 7 ans)
- « Parce que l'enfant a peur [fuan] s'il a un cauchemar et qu'il se réveille la nuit » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 10 ans)

2. La sécurité de l'enfant

- « Parce que je m'inquiéterai [shimpai] » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 10 ans)
- « [Dans le même couchage] Je mets le petit au dodo et je dors aussi (en même temps) » (Japonaise, 22 ans, enfant à part vers 7 ans)
- « C'est dangereux de laisser un petit enfant dormir seul ; il faut lui permettre d'avoir quelqu'un à côté [sobani ite agenai to ikenai] » (Japonais, 18 ans, enfant à part vers 10 ans)

3. Le plaisir ou la peine de l'enfant

- « Quand j'étais enfant, je dormais avec mes parents [dans le même couchage], puis après avec mes frères et sœurs. Pour un enfant c'est ce qui fait le plus plaisir [ichiban ureshii] » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 7 ans)
- « C'est dur pour l'enfant [kawaiô] de le faire dormir tout seul » (Japonaise, 18 ans, enfant à part vers 12 ans)
- « Quand on est petit on a besoin d'affection » [aijô ga daiji]

D. Analyse

Le détail des réponses permet d'avancer quelques hypothèses⁹.

La notion d' «indépendance» de l'enfant est évoquée dans 27% des réponses données par les Français et 19% des réponses données par les Japonais. De même, **les notions d' «apprendre à dormir seul» et de «prendre de bonnes habitudes»** sont évoquées par 21 % de nos jeunes Français et 14% de nos Japonais (notons que pour une Japonaise, dormir seul sur son couchage personnel est déjà «dormir seul»). Or, ces jeunes Japonais prévoient de mettre leurs éventuels futurs enfants dans une pièce séparée beaucoup plus tard que les Français (4 ans ½ plus tard en moyenne comme on l'a vu). **Ils considèrent donc l'acquisition de l'indépendance et l'apprentissage de «bonnes habitudes» de façon très différente.** Il n'est pas exclu non plus que le *degré* d'indépendance soit différent. Par ailleurs, ces notions semblent globalement plus importantes pour les Français que pour les Japonais.

Les Français semblent se différencier nettement des Japonais quant aux notions d'«intimité des parents» et de «préservation du couple». 35% de nos réponses françaises évoquent l'une ou l'autre. Une seule Japonaise explique «vouloir dormir en couple» (mais elle-même propose de ne séparer l'enfant qu'à partir de l'âge de 6 ans). Il est possible que cette notion soit, pour certains Français au moins, un euphémisme qui fait allusion à la sexualité des parents (que certains évoquent aussi directement, cf. «Quand j'ai envie de faire l'amour je ne veux pas réveiller mes enfants»). Les Japonais évoquent plutôt la tranquillité du sommeil des parents.

Si l'on observe comment les arguments s'organisent en fonction des âges

⁹ Les pourcentages ci-dessous portent sur de très petits chiffres (de 17 à 41 personnes selon les groupes considérés). Ils ne peuvent être qu'indicatifs. Rappelons qu'ils s'accompagnent du détail des réponses, qu'on peut considérer comme autant de micro-interviews. Par ailleurs, leur premier sens n'est pas de tirer des conclusions chiffrées (quantitatives) mais d'établir des hypothèses (qualitatives) que des travaux postérieurs viendront confirmer ou infirmer. À propos de la notion de "micro-enquête" et de la méthode, voir Azra (2007, 43) et Azra & Vannieuwenhuysse (2001, 47-48).

proposés pour une séparation de l'enfant (tableau 2), on s'aperçoit d'ailleurs que ceux-ci se présentent dans un ordre similaire pour les Français et les Japonais, mais avec des exceptions notables. Tout d'abord, **l'intimité des parents, argument absent chez les Japonais, est celui qui pour les Français accompagne la séparation au plus jeune âge**. Son équivalent chez les Japonais est dans doute le sommeil des parents, qui apparaît plus loin dans le classement.

Tableau 2. Âge moyen de séparation proposé, pour chacun des arguments évoqués.

			Français	Japonais
Arguments en faveur d'une séparation de l'enfant	1.	intimité des parents :	1,6 ans	
	2.	bonnes habitudes de l'enfant :	2,1 ans	5,3 ans
	3.	sommeil de l'enfant (F) :	2,2 ans	—
	4.	indépendance de l'enfant :	2,4 ans	7,9 ans
	5.	intimité de l'enfant :	2,6 ans	
	6.	sommeil de l'enfant (J) :	—	8 ans
	7.	sommeil des parents :	 	8 ans
Arguments en faveur d'un maintien de l'enfant	8.	sécurité de l'enfant :	5 ans	7,9 ans
	9.	inquiétude de l'enfant :	 	9,1 ans

Les chiffres ne concernant à chaque fois que de 2 à 14 personnes, il ne s'agit que de suggestions de réflexion, en complément aux autres points.

On note aussi que le sommeil de l'enfant est classé plus loin pour les Japonais, ce qui n'est pas étonnant quand on a constaté, dans les précédents travaux, l'importance que l'éducation au sommeil revêt pour les Français. Enfin, on constate que **les Japonais évoquent l'inquiétude de l'enfant** pour justifier une séparation tardive, alors que cet argument est entièrement absent des réponses des Français. Ceux-ci s'intéressent plus à **l'intimité de l'enfant**, argument cette fois absent chez les Japonais.

Dans leurs réponses, **les Français semblent ainsi se différencier des Japonais quant aux notions « d'intimité et de tranquillité de l'enfant »**. Certes, il est difficile de faire le tri entre d'une part le fait d'avoir un lieu

personnel (espace individuel, intimité psychologique) et d'autre part la question de la qualité du sommeil (que certains associent aussi au fait d'avoir un lieu personnel). Néanmoins, ces notions sont défendues dans 37% des réponses données par les Français et seulement 7% de celles données par les Japonais.

De ces deux derniers points, nous pouvons avancer que la notion d' « intimité » n'est pas très présente à l'esprit de nos jeunes Japonais. Nous supposons qu'il en est de même dans le reste de la société. Le terme qui l'évoque est d'ailleurs un emprunt (*puraibashii* ← *privacy*)¹⁰.

Nous pouvons aussi avancer l'idée que pour les Français le couple est un lieu d'intimité nettement séparé du reste de la famille. En effet, les réponses et les commentaires de la question suivante que présentait l'enquête (voir 2. ci-après) vont nettement confirmer que pour nos jeunes Français, le couple **se définit** par le fait de dormir dans la même pièce, dans le même lit, et en amoureux ou en amants.

Une autre différence majeure entre Français et Japonais tient au point de vue japonais sur le sentiment *de l'enfant*. Un seul français (atypique, puisqu'il suggère de ne séparer l'enfant que vers dix ans) évoque le fait que l'enfant se sentira « rassuré » et « dormira paisiblement » dans la même pièce que ses parents. Il est probable que les jeunes Français de notre échantillon ne souffrent pas d'une complète insensibilité au sentiment de l'enfant : une jeune fille qui se propose de séparer l'enfant dès la naissance a conscience de

¹⁰ *Puraibashii* ne couvre d'ailleurs sans doute pas la même chose qu'*intimité*. La consultation du dictionnaire de synonymes *Crisco* et du site *Le-Dictionnaire.com* (tous deux en ligne) donne pour *intimité* des définitions qu'on peut regrouper de la façon suivante: (1) relation profonde avec une autre personne ; (2) état intérieur, libre, naturel ; caractère de ce qui est très personnel ; secret, sanctuaire ; (3) espace physique ou émotif dans lequel se rejoignent deux personnes amoureuses ; et (4) par métonymie, organes génitaux ; par euphémisme, nudité, sexualité. On peut sans doute gloser la notion d' « *intimité* » dans les réponses des jeunes Français comme « *état de liberté et de secret, dans lequel s'exercent les activités privées (dont la sexualité)* ». En ce qui concerne *puraibashii*, le dictionnaire Daijiten digital de Casio donne la définition suivante : « Vie personnelle, affaires personnelles dans le foyer ou ailleurs. Secrets personnels. Le droit de ne pas y subir d'ingérence. Respecter la *puraibashii*. Se voir atteint dans sa *puraibashii* » (ma traduction). Il s'agirait donc plutôt d'un « droit à ce qu'on ne se mêle pas de ses affaires ».

l'angoisse de l'enfant, puisqu'elle évoque un succédané à la présence des parents : « L'enfant dort dans son lit *avec ses peluches* et a ses repères tout de suite » ; une autre, qui propose également de le séparer dès la naissance, examine des cas exceptionnels (« cauchemar, maladie... »). **On ne peut sans doute pas parler d'absence complète d'empathie des Français mais il est certain que les autres priorités prennent nettement le pas sur l'angoisse de l'enfant. On peut se demander si, pour les Français, cette angoisse, et le fait de la surmonter, ne sont pas des étapes nécessaires pour « devenir indépendant ».** Chez les Japonais, en revanche, 21 % des réponses de notre échantillon (18% pour les filles, 28% pour les garçons) évoquent le « sentiment d'insécurité / d'angoisse » de l'enfant (*fuan*), le fait d'être « rassuré » (*anshin*), le besoin d'affection (*aijō*), ou même encore le « plaisir » que l'enfant a à dormir à côté de quelqu'un (*ichiban ureshii*).

Enfin, une différence très intéressante apparaît entre les filles et les garçons français quant aux arguments justifiant de retarder la séparation. **Les garçons français évoquent beaucoup plus souvent que les filles la sécurité de l'enfant ou l'inquiétude des parents** (35% contre 10% seulement pour les filles)¹¹. Ils rejoignent sur ce point l'ensemble des Japonais (37% des réponses des filles, 35% de celles des garçons).

Il semble que **les Japonais, dans l'ensemble, se sentent plus rassurés quand l'enfant est près d'eux.** Cette raison peut contribuer à maintenir l'habitude d'une séparation tardive de l'enfant. En effet, on ne parle pas des mêmes risques quand il s'agit d'un nourrisson qui vient de naître ou d'un enfant de quatre à dix ans ! Là encore, on voit que la même notion (ici celle de « sécurité de l'enfant ») est évoquée dans les deux sociétés, mais qu'elle n'y signifie pas la même chose.

2. Dormir ensemble après vingt ans : deux visions différentes du couple

L'une des raisons pour lesquelles les Français pensent qu'il faut séparer

¹¹ La petitesse de l'échantillon ne permet certes pas d'aller plus avant. On peut cependant se demander si ce point ne serait pas à mettre en relation avec le fait que les garçons proposent de séparer l'enfant en moyenne un an et trois mois plus tard que ne le proposent les filles. Il se pourrait que pour les garçons français (plus que pour les filles), la sécurité de l'enfant soit à mettre en balance avec son accession à l'indépendance ou l'intimité des parents.

très tôt les enfants des parents pendant la nuit est « l'intimité du couple ». Nous allons maintenant voir que **pour les Français, couple, amour, sexualité et sommeil commun sont indissociables**, alors que pour les Japonais cette conception du couple est marginale.

Le tableau 3 résume les réponses de nos étudiants à la question suivante : « *Si vous étiez en couple avec la même personne depuis vingt ans, penseriez-vous dormir (a) dans la même chambre et dans le même lit¹²; (b) dans la même chambre mais dans un lit séparé ; (c) dans des chambres séparées* ».

Tableau 3. Sommeil après vingt ans de vie de couple

Après 20 ans de vie commune...	... je dormirai dans le même lit	... je dormirai dans un lit séparé	... je ferai chambre à part
Étudiants japonais	11%	68%	21%
Étudiantes japonaises	38%	45%	17%
Étudiants français	92%	4%	0%
Étudiantes françaises	88%	0%	8%

¹² Le mot *lit* n'a évidemment pas été traduit par *beddo* dans la version japonaise de l'enquête, la plupart des Japonais ne dormant pas dans un lit. Mais il n'était pas non plus possible de le traduire par *futon* (mot qui désigne soit une couette, soit un matelas fin posé sur des tatamis) : en effet, certains Japonais dorment dans un lit ! Le choix s'est porté donc sur *nedoko* (couche, couchage, endroit où on dort), mais qui est quelque peu archaïque et contient certaines des connotations négatives du mot français *couche*. Il était donc difficile de parler de « *onaji nedoko de neru* » (« *dormir sur la même couche* »). Le mot *lit* a donc finalement été systématiquement traduit par « *nedoko (beddo, futon)* », c'est à dire « *couche (lit ou matelas)* » pour éviter, autant que possible, les ambiguïtés. Un autre problème concerne la taille du *futon* standard japonais, qui mesure un mètre de large. Malgré les précautions prises pour la traduction des questions, il y a donc une ambiguïté qui perdure tout au long de l'enquête sur l'expression « *onaji nedoko* » (« *même couche* ») : s'agit-il du même *futon* d'un mètre de large ou d'un « *nedoko* » composé de deux ou plusieurs futons mis côte à côte ? C'est en examinant les réponses que cette ambiguïté est apparue. Il semble que nos étudiants qui parlent de dormir sur la « *même couche* » expriment une proximité physique, un contact ; ceux qui parlent de couches différentes expriment que les *futons* (ou les lits) sont au moins légèrement séparés et qu'il n'y a pas contact physique. Dans la question ci-dessus, cette ambiguïté persiste : certains étudiants japonais peuvent avoir coché « *nedoko (beddo, futon) ha betsu-betsu* » (l'équivalent de « *lits séparés* ») parce qu'ils ne s'imaginent pas dormir sur le même matelas d'un mètre de large que quelqu'un d'autre. Néanmoins, la lecture des arguments avancés permet de déterminer que c'est le cas pour

Le contraste entre les réponses de nos étudiants français et de nos étudiants japonais est très marqué. Pour une très forte majorité de nos étudiants et étudiantes français, dormir dans le même lit qu'une personne dont ils partageraient la vie depuis 20 ans serait normal, alors qu'une majorité de Japonais penchent pour une couche séparée ou une chambre à part. Par ailleurs, il y a une différence entre filles et garçons japonais qui mérite d'être notée : dans notre échantillon, un nombre plus important de filles japonaises envisagent l'option « même lit ». Examinons les arguments des uns et des autres.

A. Les arguments pour dormir dans des chambres séparées

Ces arguments concernent presque exclusivement les Japonais.

1. *L'intimité*

- « Pour la *privacy* [puraibashii] » (Japonaise, âge inconnu)
- « Parce que la *privacy* c'est nécessaire » (Japonaise, 18 ans)
- « C'est important d'avoir du temps à soi. Au moins, je veux pouvoir dormir sans être sur la défensive [mubôbi najôkyô de] » (Japonais, 18 ans)

2. *L'absence de vie sexuelle ou amoureuse*

- « A mon avis on aura pas besoin de dormir ensemble [hitsuyô nasasô] » (Japonaise, 18 ans)
- « C'est mieux de dormir seul. C'est pas pour autant que l'amour se refroidit [betsu ni ai ga sameteiru wake ha nai]. En plus après 20 ans on a plus de vie sexuelle je pense [yoru no nami mo nijû nen tateba nai darô shi] » (Japonais, 18 ans)

quelques-uns (par exemple, l'argument selon lequel « c'est trop étroit »), mais que dans la plupart des cas, c'est bien la question relationnelle qui détermine le choix de dormir ensemble ou séparés. Le fait qu'on trouve rarement dans le commerce de “futons doubles” va d'ailleurs dans ce sens (quand on en trouve, ils sont présentés dans les publicités comme des futons permettant d'accueillir aussi les enfants, jamais comme permettant le sommeil partagé des deux parents). Enfin, la différence très nette entre les étudiants japonais et les étudiants français dans le choix de la « chambre séparée » le confirme.

- « Si on est ensemble depuis 20 ans ça se refroidit [sametekuru] je pense » (Japonais, 18 ans)

Une Française évoque cet argument :

- « Au bout de vingt ans de vie de couple, j'imagine qu'on ne fait plus grand chose, du moins pas souvent » (Française, 22 ans)

3. La nécessité d'établir des pauses dans la relation

- « C'est plus rafraîchissant [shinsen] [si on n'est pas toujours ensemble] » (Japonaise, 18 ans).
- « Ça doit être fatiguant [tsukaresô] pour un couple d'être toujours ensemble » (Japonaise, 18 ans)
- « Si on dort toujours ensemble, au bout d'un moment il me semble que ça va devenir pesant [kokogurushiku narisô] » (Japonais, 20 ans, qui préconise cependant de dormir dans la même chambre, parce que « dormir dans des pièces séparées, c'est un peu triste [sabishii] »)

4. Le confort

- « Si on se couche à des heures différentes il vaudrait mieux dormir dans des pièces séparées » (Japonaise, 26 ans)
- « Quand on vieillit il me semble que les ronflements, les grincements de dents, c'est casse-pieds [urusasô] » (Japonais, 18 ans)

Deux Françaises évoquent cet argument :

- « Tout bêtement pour avoir son espace à soi et sa tranquillité, et je n'attendrai certainement pas 20 ans pour le faire » (Française, 19 ans)
- « J'aime dormir seule et prendre toute la place » (Française, 22 ans)

B. Les arguments pour dormir dans la même chambre, mais dans des lits séparés

Même prédominance des réponses japonaises. Pratiquement les mêmes arguments que précédemment (dans des proportions différentes toutefois).

1. L'intimité, la vie sexuelle (?)

- « C'est la honte [hazukashii] » (Japonais, 19 ans)

2. *La nécessité d'établir des pauses dans la relation*

- « Ne dormir ensemble que de temps en temps c'est plus rafraîchissant [shinsen] » (Japonaise, 20 ans)
- « Si on est tout le temps ensemble, petit à petit, on commence à s'énerver mutuellement [otagai ni sorosoro iya ni naru]. Si on prend un peu de distance ça permet de relâcher la tension [kinchôkan] » (Japonaise, 18 ans)

3. *Le confort*

- « Parce que le même couchage, c'est trop étroit » [problème de la taille du *futon* standard] (Japonaise, 19 ans)
- « Si on dort sur la même couche on ne peut pas être tranquille [ochitsukanai] » (Japonaise, 22 ans)
- « De toute façon, quoi qu'on fasse [dô shitemo] les horaires de sommeil se décalent [zuretari suru] alors il vaut mieux dormir séparés » (Japonaise, 18 ans)
- « Ça me préoccupe [ki wo tsukau] de dormir ensemble parce qu'on ne se couchera pas toujours à la même heure. Mais je veux partager le même espace » (Japonaise, 18 ans)
- « Je voudrais qu'on soit ensemble même quand on dort mais les ronflements, les mouvements, etc. si on est côte à côte on ne dormira pas tranquillement [nombiri] ni l'un ni l'autre je pense » (Japonais, 19 ans)
- « On est mieux tout seul quand on dort » (Japonais, 19 ans)
- « Je ne veux pas laisser perturber mon sommeil [samatageraretakunai] » (Japonais, 20 ans)
- « Si on dort ensemble, c'est pas confortable » (Japonais, 18 ans)
- « Je veux dormir tranquille [ochitsuite] [Mais cette même personne préconise pourtant de dormir avec ses enfants dans la même pièce jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de neuf ans] » (Japonais, 19 ans)
- « Si l'un des deux partenaires gêne l'autre c'est un désastre [sainan] » (Japonais, 29 ans)

Deux Français sont sensibles à l'argument « confort » :

- « Le sommeil est personnel. On ne récupère pas du repos à deux ! » (Français, 24 ans)
- « Je voudrais quand même avoir un lit pour deux personnes, mais avec

deux matelas et/ou deux couettes. Ça dépendra du partenaire aussi » (Française, 20 ans, qui préconise donc cependant de dormir dans le même lit double)

4. *Une tradition familiale*

- « Parce que chez moi c'était comme ça » (Japonaise, 21 ans)

C. Les arguments pour dormir dans le même lit

1. *Arguments évoquant une certaine gêne (absence de réponse, fuite, euphémismes et évocations sexuelles crues)*

Parmi les jeunes Français qui disent dormir « dans le même lit » après vingt ans de vie commune, 9 filles (42%) et 6 garçons (26%) n'en donnent pas la raison ! C'est le cas dans lequel les Français sont le moins loquaces. C'est d'autant plus frappant que tous les Japonais qui répondent « dans le même lit » argumentent leur réponse.

Cette question suscite aussi une gêne pourtant peu courante chez les Français :

- « Question stupide » (Français, 23 ans)
- « Pourquoi ? C'est évident ! » (Française, 20 ans)
- « Peut-être, ça ne dépend pas que de moi » (Française, 22 ans)
- « Allez savoir après 20 ans le type de relations ! ? » (Français, 24 ans)
- « C'est normal ! » (Français, 20 ans)
- « Ça me paraît normal » (Française, 19 ans)
- « Pour la surveiller de près » [réponse humoristique, un peu "macho"] (Français, 24 ans)
- « Parce que c'est moi qui décide » [idem] (Français, 23 ans)

Est-ce la question de la vie sexuelle qui provoque cette absence de réponses ou ces pirouettes ? Deux garçons sont explicites sur ce point, mais, là encore, de façon "humoristique" ou étonnamment crue :

- « Parce que les hormones sont aux abois » (Français, 19 ans)
- « Présence + intimité + baiser inopinément + "couple" » (Français, 27 ans)

2. « Couple », « amour », « vivre ensemble » impliquent « dormir ensemble »

Quelques Japonaises évoquent la relation entre couple et sommeil commun :

- « Pour moi, l'image d'un couple, c'est le lit double [daburu-beddo] » (Japonaise, 18 ans)
- « En tant que couple, c'est nécessaire d'être en contact physique [fure au], par exemple avec la chaleur de la couche » (Japonaise, 24 ans)
- « Comme on est un couple, de dormir séparés c'est bizarre [okashii], je pense » (Japonaise, 22 ans)

Mais c'est un argument essentiellement français :

- « Ça fait partie de la vie de couple. Afin de partager d'avantage de choses » (Française, 20 ans)
- « Car même après 20 ans, si on est toujours en couple, on le sera toujours » (Française, 24 ans)
- « Je pense qu'au bout de 20 ans [si on est toujours avec le même partenaire], on peut dormir avec ! » (Française, 20 ans)
- « Dormir avec son compagnon me paraît faire partie de la vie de couple » (Française, 21 ans)
- « Parce que l'on formerait un couple » (Française, 18 ans)
- « Si dans 20 ans je vivais encore avec l'homme avec lequel je vis aujourd'hui j'espère que j'aurais encore envie de rester chaque nuit avec lui » (Française, 23 ans)
- « Parce que si on est ensemble depuis 20 ans, c'est qu'on s'aime encore, et donc on dort dans le même lit » (Française, 19 ans)
- « Parce que c'est ma femme ! » (Français, 20 ans)
- « Parce qu'on est un couple marié et donc nous avons choisi de vivre ensemble » (Français, 21 ans)
- « Parce que si je vis en couple avec quelqu'un DEPUIS VINGT ANS, je pars du principe que je l'aime, que je m'entends très bien avec, et donc que je désire rester avec elle (et ce, le plus souvent possible) » (Français, 18 ans)
- « Si j'avais une telle relation avec quelqu'un qu'on ne peut plus dormir dans le même lit, je ne serais plus en couple avec elle » (Français, 19 ans)
- « Parce que je vivrais avec. Dormir autrement serait un constat d'échec. Autant se séparer » (Française, 24 ans)

- « Au bout de vingt ans de vie commune et ne pas dormir ensemble, il vaut mieux divorcer » (Français, 21 ans)
- « Parce que je ne vois pas l'intérêt d'être en couple et de ne pas dormir dans le même lit. A ce compte, autant avoir des appartements séparés » (Français, 19 ans)

3. Le côté romantique de l'amour

Il s'agit là d'un argument similaire au précédent, mais présenté de façon bien moins rationnelle, plus passionnée. Il concerne surtout des Japonaises.

- « Parce que je l'aime » (Japonaise, 19 ans)
- « Je veux qu'on dorme ensemble jusqu'au bout [itsumademo] » (Japonaise, 20 ans)
- « J'ai envie qu'il soit à côté de moi pour me rassurer si je me réveille » (Japonaise, 22 ans)
- « Je veux qu'on soit amoureux [rabu-rabu] comme au premier jour » (Japonaise, 20 ans)
- « Même après des années, je veux me languir [akogareru] d'être avec elle » (Japonais, 18 ans) »

Un garçon français évoque aussi cet argument :

- « C'est plus romantique de dormir et de se réveiller à côté de sa femme » (Français, 27 ans)

4. Entretenir la relation

- « Si on se dispute par exemple, quand on est dans des pièces séparées, ça entretient la colère » [il semble que ses propres parents étaient dans des pièces séparées, et elle dormait, petite, dans le lit de sa mère] (Japonaise, 18 ans).
- « Parce que je veux avoir une bonne relation [nakayoku] avec lui jusqu'au bout [itsumademo] » (Japonaise, 18 ans)
- « C'est plus gentil/satisfaisant [emman] comme ça » (Japonaise, 24 ans)

5. L'inertie

- « Peut-être par habitude » (Française, 21 ans)
- « Je ne sais pas trop mais ce sera peut-être par habitude. Pourquoi changer si on a toujours dormi ensemble » (Française, 22 ans)

- « Parce que l'on a "supporté" la personne pendant 20 ans alors on peut le supporter davantage » (Français, âge inconnu)
- « Parce qu'on a toujours été ensemble » (Japonais, 20 ans)

6. *Une tradition familiale*

- « Parce que mes parents font comme ça » (Française, 23 ans)
- « Parce que mes parents, c'était comme ça » (Japonaise, 18 ans)

D. Analyse

1. *Le couple à la japonaise*

Rappelons que dans notre échantillon d'étudiants japonais, 89% des garçons et 62% des filles pensent qu'ils ne dormiront pas, après 20 ans de vie commune avec un partenaire éventuel, dans le même lit ou sur la même couche que ce partenaire. 21% des garçons et 17% des filles pensent qu'ils feront chambre à part, 68% des garçons et 45% des filles pensent qu'ils feront lits séparés. **La position la plus courante est donc qu'un couple de vingt ans dormira séparés.**

Certes, **une proportion importante de filles** (38%) envisagent que ce couple de vingt ans dorme dans un seul lit (contre seulement 2 garçons). Celles-ci **manifestent une vision romantique du couple**. Elles parlent de « chaleur » [atatakasa], d'« amour » [ai], de « satisfaction » [emman], de dormir ensemble « jusqu'au bout » [itsumademo], de « présence » [soba ni itte hoshii], et d'entretenir la relation. Il se peut que cette différence soit la manifestation, chez les Japonaises, d'une vision idéale du couple qu'on retrouve, en particulier, dans les *mangas* destinés aux jeunes filles. Néanmoins, s'il existe peut-être plus ou moins chez toutes, cet idéal ne se manifeste pas de façon majoritaire.

Le principal argument pour séparer les couchages ou les chambres est le confort (26% des arguments exprimés). Mais n'oublions pas que cette réponse émane de jeunes gens qui suggèrent de ne pas faire dormir les enfants dans une chambre séparée avant l'âge de 3 ans, 5, ou même 12 ans. **Le fait de bien dormir est important, mais il ne passe pas avant le confort psychologique des parents et de l'enfant. Ici, la séparation est sans doute envisagée aussi pour des raisons de confort psychologique :** avoir une

intimité personnelle (*privacy* [puraibashii]), ne pas être « sur la défensive » [mubôbi], pouvoir se « relâcher », se « mettre à l'aise » [ochitsuku]. En effet, la relation peut devenir « pesante, étouffante » [kokorogurushii], « fatigante » [tsukaresô], tendue [kinchôkan], « désagréable, énervante » [iya]. C'est pourquoi 10% des arguments concernent la nécessité d'établir des pauses dans cette relation. Le sommeil séparé est « rafraîchissant » [shinsen]. Il permet ainsi d'éviter un « désastre » [sainan].

Cette séparation des sommeils ne sonne en rien le glas du couple, bien au contraire. De toute façon, « quoi qu'on fasse » [dô shitemo] on ne se couche pas à la même heure. Pour certains, la chambre séparée serait en quelque sorte un choix plus rationnel, mais marquerait quand même comme un problème dans la relation (ce serait « un peu triste » [chotto sabishii]). Pour d'autres, dormir séparés après 20 ans est comme une évidence. Seule la question de la place disponible entre en ligne de compte pour choisir entre chambre à part et chambre commune : « Je ne sais pas si on trouvera une maison assez grande pour dormir dans des chambres à part mais qu'au moins [semete] on dorme dans des lits séparés ». On a là une conception du couple diamétralement opposée à la conception française.

2. *Le couple à la française*

Inversement, une très petite proportion de nos étudiants français (10%) préconisent lits ou chambres séparés. Ceux qui s'expriment à ce propos évoquent toujours l'argument du confort.

La majorité (90%) n'envisage que le lit commun. 46% des arguments exprimés énoncent tout simplement, et clairement, qu'**il n'est pas de couple sans sommeil commun**. Certaines réponses sont radicales : si on ne dort plus ensemble, ce n'est « plus être en couple », c'est « un constat d'échec », alors autant « se séparer », « avoir des appartements séparés », « divorcer ».

Pourtant, cette conception du couple ne semble pas romantique pour autant. Elle ne rejoint qu'exceptionnellement (chez un garçon seulement) la conception romantique du couple qu'on trouve chez 38% de nos étudiantes japonaises. Sur cette question, nos étudiants et étudiantes de Jussieu manifestent un pudeur bien plus grande. Seulement 2 réponses évoquent l'amour (et encore, le discours est très dépassionné : « Je pars du principe qu'on s'aime encore », « Si on est ensemble depuis vingt ans, c'est qu'on s'aime

encore »).

Mais surtout, il semble que cette question ait généré une gêne liée à la nature sexuelle du couple, symbolisée par leur sommeil commun. Cette gêne s'exprime d'abord par 15 réponses non argumentées sur 44 options « lit commun » (34%). Par comparaison, à la question sur la manière de faire dormir les enfants, il n'y a que 11 réponses non argumentées sur 49 (22%), et sur une autre question ouverte, plus neutre encore, mais pourtant située plus loin dans le questionnaire, il n'y a qu'une absence de réponse sur 49 (2%). Cette gêne se manifeste aussi dans les arguments eux-mêmes, lorsqu'ils sont exprimés : 30% d'entre eux sont évitatifs (« Question stupide » ; « C'est évident! »), évasifs (« C'est normal »), machos ou grivois (« Parce que les hormones sont aux abois »). Les autres réponses sont très pudiques et formelles (au contraire des réponses japonaises, elles ne parlent que très peu d'amour, et jamais de chaleur, d'affection ou de satisfaction amoureuse). Et pourtant, cette gêne et cette pudeur ne se sont pas manifestées à ce point au moment de la question sur le sommeil des enfants. Non seulement les réponses non argumentées ont été un peu moins nombreuses, mais elle a permis l'évocation de « l'intimité des parents ». Elle n'a pas provoquée de grivoiserie, de provocation, ou de réponses clairement évitatives. Un étudiant a même su parler directement de « faire l'amour sans réveiller [ses] enfants ». Il se pourrait donc que ce qui provoque la gêne ne soit pas la sexualité du couple en soi (somme toute parfaitement admise, et même requise) mais la question de la sexualité du couple *après vingt ans*¹³.

¹³ Il y a peut-être deux raisons à cela.

D'abord, nous avons vu que pour nos jeunes Français, un couple dort nécessairement ensemble. Dormir ensemble est presque nécessairement lié à la sexualité, et un couple a nécessairement des relations sexuelles. Or, pour ces jeunes, qui ont environ 20 ans, l'évocation d'un couple de quarante ans provoque de la gêne, sans doute parce qu'elle évoque la vie sexuelle de leurs parents.

Ensuite, cette gêne est peut-être aussi liée à ce qu'on pourrait appeler "le dilemme des couples français" : sachant que pour ces jeunes, un couple dort nécessairement ensemble et a nécessairement des relations sexuelles, cette situation doit perdurer même au bout de vingt ans de vie commune. *A contrario*, une situation dans laquelle ce même couple aurait cessé de dormir ensemble et/ou d'avoir des relations sexuelles ne constituerait plus un couple et serait quasiment contraint de se séparer. Un tel niveau d'exigence n'est peut-être d'ailleurs pas pour

Conclusion : la notion de couple dans la cellule familiale

À travers les commentaires d'étudiants japonais et français, nous avons compris que le sommeil commun était associé à des unités fusionnelles plus larges que l'individu. Cependant, elles ne sont pas les mêmes dans le cas japonais et dans le cas français.

Pour les Japonais, cette unité est la cellule familiale composée du père, de la mère et des enfants (avec sans doute un sous-ensemble composé de la mère et des enfants). L'intimité se définit alors comme ce que chacun trouve ou se réserve de solitude au sein de cette unité. L'étude ne précise pas assez clairement les différences entre le sommeil du père et le sommeil de la mère chez les Japonais. Il est possible que beaucoup de parents dorment séparés dès qu'ils ont des enfants ou même dès le début de leur vie de couple. Dans certains cas aussi le père dort dans une chambre séparée alors que la mère partage une chambre avec les enfants (c'est le cas de 5% de nos étudiants quand ils avaient 3 ans).

Pour les Français, cette unité fusionnelle plus large que l'individu n'est pas la cellule familiale mais le couple. Au sein de la famille, l'intimité se définit pour le couple par ses activités amoureuses et sexuelles ; pour les enfants, l'intimité se définit comme le fait d'avoir un espace et des pensées personnelles.

Ainsi, la cellule familiale française semble se distinguer par l'existence d'une entité particulière, qu'on peut appeler *couple* et qui manquerait à la cellule familiale japonaise. Les parents français, même après le mariage, même après la naissance des enfants, même après vingt ans de vie commune, semblent devoir nécessairement dormir ensemble (sans les enfants) et avoir une vie sexuelle, ce qui est fait partie **de la définition même du couple à la française**¹⁴. La disparition d'un de ces éléments signe la fin du couple, et

rien dans le taux de divorces et de séparations que connaît la société française, et dans la constante recomposition des couples (et donc des cellules familiales). Nos étudiants, même très jeunes, ne sont sans doute pas totalement ignorants de la double contrainte que représente le besoin ou l'envie de fonder une famille d'une part, mais d'autre part l'envie de bâtir cette famille sur un couple de cette nature (durable, fusionnel, sexuellement actif jusqu'à la vieillesse).

¹⁴ Au Japon, la question des couples dit « *sexless* » constitue un problème différent, quoique non sans rapport. Elle concerne un nombre important de couples jeunes et

souvent de la cellule familiale dans son ensemble, ce qui montre l'intensité du lien structurel entre cette entité *couple* et la cellule familiale française. Ainsi, cette étude ne portait que sur la question des habitudes de sommeil familial, mais il apparaît déjà que l'entité *couple* a dans la famille une fonction qui dépasse ce seul cadre. Loin d'être un simple phénomène anecdotique limité à la chambre à coucher, on peut supposer qu'elle structure la cellule familiale de façon profonde, motivant de multiples aspects de son comportement¹⁵, par

d'âge moyen, c'est à dire en âge de procréer. Ainsi, c'est surtout pour son lien avec la dénatalité, et non avec l'image normale du couple à tout âge comme dans le cas français, que cette question constitue un problème individuel, familial ou social. Selon la définition de *couple sexless* donnée par le Ministère de la Santé (« *pas de relations sexuelles dans le mois qui précède ou plus* »), 17,6% des personnes mariées de 20-24 ans, **33,3%** des 25-29 ans, **30,5%** des 30-34 ans, et **31,2%** des 35-39 ans sont *sexless*. Or, le chiffre est sensiblement le même pour les 40-44 ans (**34%**) (Sato e. a. (2008) « Induced abortion in Japan – a demographic analysis of its trends and causes », *National Institute of Population and Social Security Research*, en ligne). Autrement dit, le problème en France, c'est qu'on voudrait que les gens de plus de quarante ans aient dans le couple la même vie sexuelle que ceux de vingt ou trente ; le drame du Japon, ce serait plutôt que les gens de vingt ou trente ans *aient la même vie sexuelle que ceux de plus de quarante*. Par ailleurs, cette question renvoie à la définition d'une vie sexuelle normale dans les deux pays : en France, comme on l'aperçoit dans cette enquête, la vie sexuelle est un élément de base du fonctionnement normal du couple à tout âge ; au Japon, cette exigence est beaucoup plus faible : l'absence de vie sexuelle n'entraîne que marginalement la séparation, quel que soit l'âge. Étant plus faible, elle est rapidement négligée par nombre de couples, même très jeunes.

¹⁵ On peut penser à quantité de comportements des parents français en tant que *couple(s)* dans leur vie personnelle, et dans leur rapports avec leurs amis ou leurs enfants. Par exemple :

- les activités de couple que les parents peuvent mener sans les enfants (sorties, vacances) ; la séparation des tablées adultes / enfants pendant les fêtes et soirées ; le fait que le couple se comporte comme une entité sociale (rencontrant d'autres couples plutôt que des célibataires, et adoptant en couple les amis de chaque membre du couple) ;
- l'indifférenciation (en tout cas dans l'imaginaire social) des rôles de père et de mère dans la société française moderne (travail, tâches ménagères et éducatives, temps de présence à la maison), et, en conséquence, l'absence d'un lien particulier entre la mère et les enfants, dans les habitudes de sommeil comme dans d'autres activités ;
- le rapport direct entre l'existence du couple, tel que défini dans la présente étude, et l'existence de la cellule familiale (quand le couple se délite, la cellule familiale

opposition à ce qui se passe dans la cellule familiale japonaise, motivée par d'autres tensions.

Références

- Azra, Jean-Luc & Bruno Vannieuwenhuys (2001) «La conceptualisation de la culture : l'exemple de la gestion du sommeil en France et au Japon» *Studies in Language and Culture* 27, Graduate School of Language and Culture, University of Osaka, pp. 45-66
- Azra, Jean-Luc & Bruno Vannieuwenhuys (2002) «La gestion du sommeil en France et au Japon : une enquête-pilote» *Studies in Language and Culture* 28, Graduate School of Language and Culture, University of Osaka, pp. 53-75
- Azra, Jean-Luc (2001) «Les métaphores du sommeil» *Stella, Études de langue et de littérature françaises*, Association d'Étude de Langue et de Littérature Française de l'Université de Kyūshū, pp. 125-140
- Azra, Jean-Luc (2004) «"Dormir" dans le métro : une enquête simultanée à Paris et à Tokyo» *Études de langue et de littérature françaises* 45, Faculté des Lettres, University Seinan Gakuin, pp. 1-30
- Azra, Jean-Luc (2007) «Utilisation de *notions-clefs* pour la comparaison entre cultures : le cas de la culture du travail en France et au Japon» *Études de langue et de littérature françaises* 50, Faculté des Lettres, Université Seinan Gakuin, p. 43-98
- Azra, Jean-Luc (2010) «*Horizontalité / Verticalité* dans la cellule familiale en France et au Japon», *Études de langue et de littérature françaises* 54, Faculté des Lettres, University Seinan Gakuin (ce volume)
- Dohi Itsuko (土肥伊都子), Bruno Vannieuwenhuys & Jean-Luc Azra (2002) 「睡眠の習慣と態度に関する日仏調査研究——個人主義・集団主義と『シャドウ・ワーク』からの試論——」神戸松蔭女子学院大学『研究紀要』第43号, pp. 21-39

Les références en ligne sont données dans les notes.

explose et éventuellement se reconstruit autour de nouveaux couples : ainsi, le couple est l'élément structurel le plus fort de la cellule familiale).

Ces questions font pour partie l'objet d'une autre étude publiée ici (Azra 2010, ce volume).